## **Guillaume Gellé**

Professeur en traitement du signal Président de l'Université Reims Champagne-Ardenne Vice-président de la CPU

Après une licence et une maîtrise en électronique, électrotechnique et automatique, obtenue à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Guillaume Gellé poursuit en 1994 un DEA à l'INP de Lorraine en Automatique et traitement numérique du signal. Il soutient une thèse en traitement du signal en 1998 à l'URCA et obtiendra une habilitation à diriger des recherches (HDR) six ans plus tard.

Ses différents travaux de recherche concernent le traitement du signal et la décision, les communications numériques ainsi que la théorie de l'information et de la communication. Il est professeur des universités de classe exceptionnelle dans la section génie informatique, automatique et traitement du signal du CNU (Conseil national des universités).

## Son implication à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Après diverses responsabilités occupées en Master ou au sein de son laboratoire, le CRESTIC, Guillaume Gellé est élu vice-président du CEVU (Conseil des études et de la vie universitaire), en charge de la politique de formation, de la vie étudiante et des relations internationales de l'URCA, fonction qu'il occupe entre 2007 et 2012.

Il est par ailleurs délégué scientifique à l'AERES, puis au HCERES, de 2013 à 2016, auprès du département des formations et des diplômes.

En mars 2016, il est élu président de l'Université Reims Champagne-Ardenne, et réélu en 2020.

## Son implication à la CPU

Membre de la commission Formation et Insertion professionnelle de la CPU depuis 2016, il est élu à sa présidence en décembre 2018. Pendant ces deux années, il suit des mesures gouvernementales structurantes pour la formation et l'insertion professionnelle, telles la réforme du baccalauréat et celles des licences générales et professionnelles, la réforme de l'accès aux études de santé, la mise en place des INSPE et des nouveaux masters MEEF ainsi que des lois « Orientation et réussite des étudiants » et « Liberté de choisir son avenir professionnel ». Il est également membre du CNESER, président du conseil d'administration du CINES et représente la CPU au conseil d'administration de GENCI.

Lors de l'assemblée plénière de la CPU du 17 décembre 2020, il est élu par ses pairs viceprésident de la CPU, aux côtés de Manuel Tunon de Lara, président de la CPU et président de l'Université de Bordeaux et de Virginie Dupont, vice-présidente également et présidente de l'Université Bretagne Sud.

Dans leur profession de foi de candidature, les trois membres du Bureau partagent une même ambition pour la CPU. Celle-ci « doit pouvoir jouer un double rôle : d'une part, accompagner et représenter les établissements dans la crise sanitaire ainsi que dans la gestion de ses

conséquences, sur nos communautés, et d'autre part, se réapproprier un temps long en contribuant à relever ces défis qui nous attendent et dont certains ont été révélés par cette même crise ».